



Légalité startup avocat droit des affaires

Par **ecmc**, le **20/11/2018** à **16:58**

Bonjour à tous,
Avec un mon associé nous sommes en cours de création d'une startup dans le milieu de la Santé. Malgré le fait que nous adoptons une position d'intermédiaire à travers une plateforme web, nous aimerions nous assurer de la légalité de notre projet par rapport à la législation Française. Nous avons consulté un juriste d'entreprise qui nous a conseillé d'aller voir un avocat du droit des affaires afin d'avoir une réponse à nos questions. Le problème est que cela représente un coût conséquent que nous ne pouvons pas nous permettre à ce jour. Nous aimerions donc si possible, discuter par MP avec une personne compétente dans ce milieu afin de nous aider dans notre problématique.
Merci,
Eric

Par **delicatess**, le **20/11/2018** à **22:42**

Bonjour.
Que souhaitez-vous commercialiser ?
Cordialement.